

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
23/8/2022

Dossier complet le :
24/08/2022

N° d'enregistrement :
D 2022 - 0550

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ORANGE BUSINESS SERVICES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Thierry KERGALL, Directeur Orange Caraïbes

RCS / SIRET

3 4 5 0 3 9 4 1 6 0 0 0 8 5

Forme juridique

SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha ou dont la surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou l'emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code est supérieure ou égale à 10 000 m ² .	Terrain d'assiette de 7,8 ha, soit compris entre 5 et 10 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un projet de construction d'un Téléport satellite porté par Orange, à Carrère sur le territoire communal du Lamentin en Martinique (97232).

Le projet d'aménagement sera implanté sur la parcelle AP0298 : la parcelle présente une superficie totale de 78475 m², soit 7,8 ha.

Le projet n'occupera qu'une partie de cette surface parcellaire. Ce projet concerne la construction de 14 antennes paraboliques satellitaires et leur radôme et de 2 bâtiments (dont 1 transformateur et 1 bâtiment principal (Shelter) devant accueillir les différents équipements de télécommunications et électriques).

Aucune opération de démolition n'est prévue, la parcelle étant vierge de toute occupation.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer un téléport satellite. Ce projet d'intérêt général contribue à renforcer l'équipement collectif du territoire en matière de télécommunication faisant ainsi de la Martinique un hub internet des Caraïbes et un acteur majeur de l'OECO (Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les différentes phases des travaux seront les suivantes :

- Préparation du chantier : piquetage du projet de travaux, installation du chantier;
- Débroussaillage mécanique le cas échéant et retrait des éventuels déchets verts ;
- Travaux de terrassement mécanique du sol ;
- Réalisation des VRD : réalisation des chaussées (drainage, chemin en concassé) et pose des réseaux (fourreaux, gaines et câbles électriques et fibre optique, éclairage...);
- Travaux de génie civil (fondations et bâtiments) ;
- Installation des antennes et des Radômes ;
- Installation des équipements électriques et télécoms.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, la parcelle AP 0298 sera occupée par le portail de réseau satellitaire soit :

- 14 antennes paraboliques satellitaires et leur radôme respectif : chaque ensemble ayant une hauteur de 5,5m et une emprise spatiale d'environ 16m² (4m x 4m).
- 1 bâtiment principal (Shelter) accueillant les différents équipements de télécommunications (racks) et électriques (armoires/ tableau électriques, onduleurs, batteries), 2 groupes électrogènes (en standby) et le stockage de carburant associé (environ 2500L).
- 1 bâtiment transformateur
- 1 parking de 3 places de stationnement en concassé
- 1 réseau de voiries en concassé
- 1 réseau de fibres et câbles électriques enterrés et de candélabres implantés le long des voiries.

Les voiries et aires de stationnement sont en matériaux concassés drainants permettant de limiter l'imperméabilisation de la parcelle. Actuellement, l'accès se fait par l'entrée de la Ferme solidaire, avec laquelle des échanges réguliers et partenariats potentiels ont lieu. En phase exploitation, l'entrée sera privative (accès directement depuis la voie communale).

Il n'est pas prévu de raccordement des eaux usées. En effet, le site sera équipé de toilettes sèches, afin de limiter la production d'effluents (eaux usées). Les sous-produits serviront de compost aux activités agricoles environnantes.

Le site sera clôturé. Le site sera fréquenté ponctuellement par le personnel autorisé et qualifié intervenant pour les éventuelles opérations de maintenance et contrôle.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier de Déclaration ICPE au regard de la puissance maximale de courant continu des onduleurs/batteries (rubrique 2925-1).
- Déclaration Loi sur l'eau au titre du code de l'environnement suivant la taille du bassin versant intercepté (rubrique 2.1.5.0. Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha).
- Potentiellement Dossier d'Autorisation Environnementale Unique vis-à-vis de la nomenclature ICPE (rubrique 2910-B-2) suivant la puissance thermique nominale des groupes électrogènes.
- Potentiellement Permis de construire au titre du code de l'urbanisme suivant la dimension des bâtiments.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre d'antennes/radômes :	14
Hauteur / Emprise spatiale unitaire de l'ensemble antenne+radôme :	5,5 m / 16 m ² (4m x 4m)
Emprise spatiale totale des 14 antennes+radômes :	224 m ²
Dimensions bâtiment Shelter :	17.066m x 6.058m (103.39m ²)
Dalle complémentaire :	7m x 6.58m (46.06m ²)
Dimensions bâtiment transformateur :	7,25m x 3,4m (24.65m ²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelle AP 0298 - Carrère
97232 LELAMENTIN

Coordonnées géographiques¹

Long. 14° 35' 16" 66N Lat. 60° 59' 46" 59W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune du Lamentin(97232)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est située en zone C du Plan d'exposition au bruit de l'aéroport Aimé Césaire.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Monument historique le plus proche est situé à plus de 2km : il correspond à l'église Notre Dame de la Nativité (inscription le 14/12/1989).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle de projet inclut une zone humide inventoriée (étang non connecté de 378m²).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN de la commune du Lamentin Le PPRN du Lamentin est approuvé le 30/12/2013 par arrêté préfectoral n° 2013364-0012
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pas de sites pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif (ex-BASOL) ni de sites BASIAS au droit de la parcelle ou en périphérie immédiate. Le site le plus proche est le site ex-BASOL de stockage de VHU/feraille (SSP001156601) à environ 750 m au sud-ouest.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas attendu de perturbation/destruction significative de la biodiversité au regard de la nature du projet et son emprise. Le projet implique la consommation de zones naturelles en friche : celle-ci étant anecdotique à l'échelle de la parcelle (occupation d'environ 0.45% de la parcelle concernant l'emprise des 14 antennes/radôme et les 2 bâtiments). La partie de la parcelle composée d'arbres et d'arbustes (essences caractéristiques de verger) est intégralement préservée afin de ne pas porter atteinte aux fonctionnalités écologiques (notamment vis-à-vis de la faune volante) de la strate arborée à l'échelle de la parcelle.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Lamentin est couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont la dernière révision a été approuvée par délibération n°DCM-21/01-09 en date du 4 février 2021. Le projet se situe en zone A1, zone agricole autorisant les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ou à des services publics à condition qu'elles ne soient pas incompatibles avec l'activité agricole avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière et ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages. Il sera consommé des habitats de type friche.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa mouvement de terrain faible à nul. Aléa liquéfaction moyen. Aléa inondation moyen, mais fort au droit de la ravine longeant la limite parcellaire ouest.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui en phase chantier (circulation d'engins) et en phase exploitation (déplacements occasionnels et stationnements du personnel intervenant autorisé sur les 3 places de parking prévues à cet effet).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les sources d'émissions sonores sont liées à la circulation des engins de chantier. En phase exploitation, elles seront négligeables considérant la fréquentation humaine ponctuelle et circulation des véhicules occasionnelle du personnel lors des opérations de maintenance.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les sources de vibrations sont liées à la circulation des engins de chantier. En phase exploitation, elles seront négligeables considérant le passage occasionnel de véhicule sur le site.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, aucune source de pollution lumineuse n'est attendue les travaux étant diurnes. En phase exploitation, les candélabres seront sources d'émissions lumineuses : toutefois ceux-ci seront équipés de détecteur afin de limiter la pollution lumineuse et la perturbation de la faune volante (chiroptères notamment).
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seule la phase chantier engendre des rejets dans l'air : il s'agit des rejets atmosphériques du à la circulation d'engins de chantier.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Considérant la charge brute à traiter, il est prévu l'implantation de toilettes sèches dont les sous-produits seront évacués pour compostage (un partenariat pourra être recherché avec les structures environnantes). Au regard de cette démarche de moindre impact environnemental, il n'est donc pas prévu de raccordement des eaux usées au réseau public, ni d'installation d'assainissement non collectif.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, des déchets associés à la construction pourront être produits. En phase exploitation, le projet n'est pas générateur de déchets.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est à distance notable de tout monument historique ou site inscrit/classé. Il se situe à distance des zones de paysages naturels emblématiques de type mangrove. Aucune concurrence visuelle n'est attendue avec les éléments de patrimoine architectural, culturel et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A ce jour, la parcelle n'est pas exploitée pour l'agriculture. On note au droit de la parcelle la présence d'essences d'arbres fruitiers (verger). Les activités agricoles sont notées en périphérie de la parcelle de projet (Ferme Perrine, Ferme solidaire de Carrère). La mise en place du projet n'entraîne qu'une modification partielle de l'occupation du sol : l'emprise spatiale des 14 antennes et leur radôme n'est que de 224m ² et seuls 2 bâtiments de dimensions limitées seront implantés (1 transformateur de 24.65m ² et 1 bâtiment shelter de 103.39m ²).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principales mesures mises en œuvre dans le cadre du projet sont prises dès la phase de conception :

- Évitement des cours d'eau, ravines, étangs dans le cadre de l'implantation du projet ;
- Réduction de l'emprise spatiale du projet (0,45% de la parcelle) : bâtiment Shelter de 103.39m², bâtiment transformateur de 24.65m², 14 antennes+radômes représentant 224m² de surface (dont les fondations reposeront sur des pieux correspondant de fait à la réelle emprise au sol), soit une emprise spatiale totale relictuelle (0,45% de la surface parcellaire totale de 7,8 ha).
- Mise en place d'une inter-distance entre les antennes : il est ainsi préservé des surfaces libres de toute occupation et susceptibles d'être investies par la faune et la flore ;
- Recours à des matériaux drainants au droit des voiries et parkings : pour limiter l'impact sur la transparence hydraulique du site ;
- Recours à des toilettes sèches sur site : cela permet d'éviter le rejets d'effluents (eaux usées).

D'autres mesures d'accompagnement seront mises en œuvre en phase exploitation :

- Mise en place d'activités telles que l'apiculture ou des activités pastorales au droit du site : bovins/ovins en pâturage (des partenariats sont en cours de définition entre ORANGE et la Ferme solidaire ou encore la Ferme Perrine);
- Réutilisation des sous-produits de toilettes sèches en compost pour les activités agricoles voisines.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La démarche engagée par ORANGE s'inscrit à la fois dans le cadre d'une démarche écoresponsable et d'une réflexion approfondie sur l'influence du projet sur son environnement. L'approche menée à ce stade tient compte de l'environnement tout au long de la conception du projet au travers des mesures d'évitement et de réduction susvisées.

Les aménagements nécessaires à la réalisation et à l'exploitation du projet ont été pensés en ce sens (par exemple l'optimisation de la réduction de l'emprise spatiale, l'optimisation des voies d'accès créées et réalisées en concassé, le recours aux toilettes sèches...). Au travers des partenariats tissés à ce jour et à venir, ORANGE démontre son engagement pour composer avec l'environnement naturel, physique et surtout humain du projet et ainsi atténuer les impacts potentiels.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus




Fait à Le Lamentin

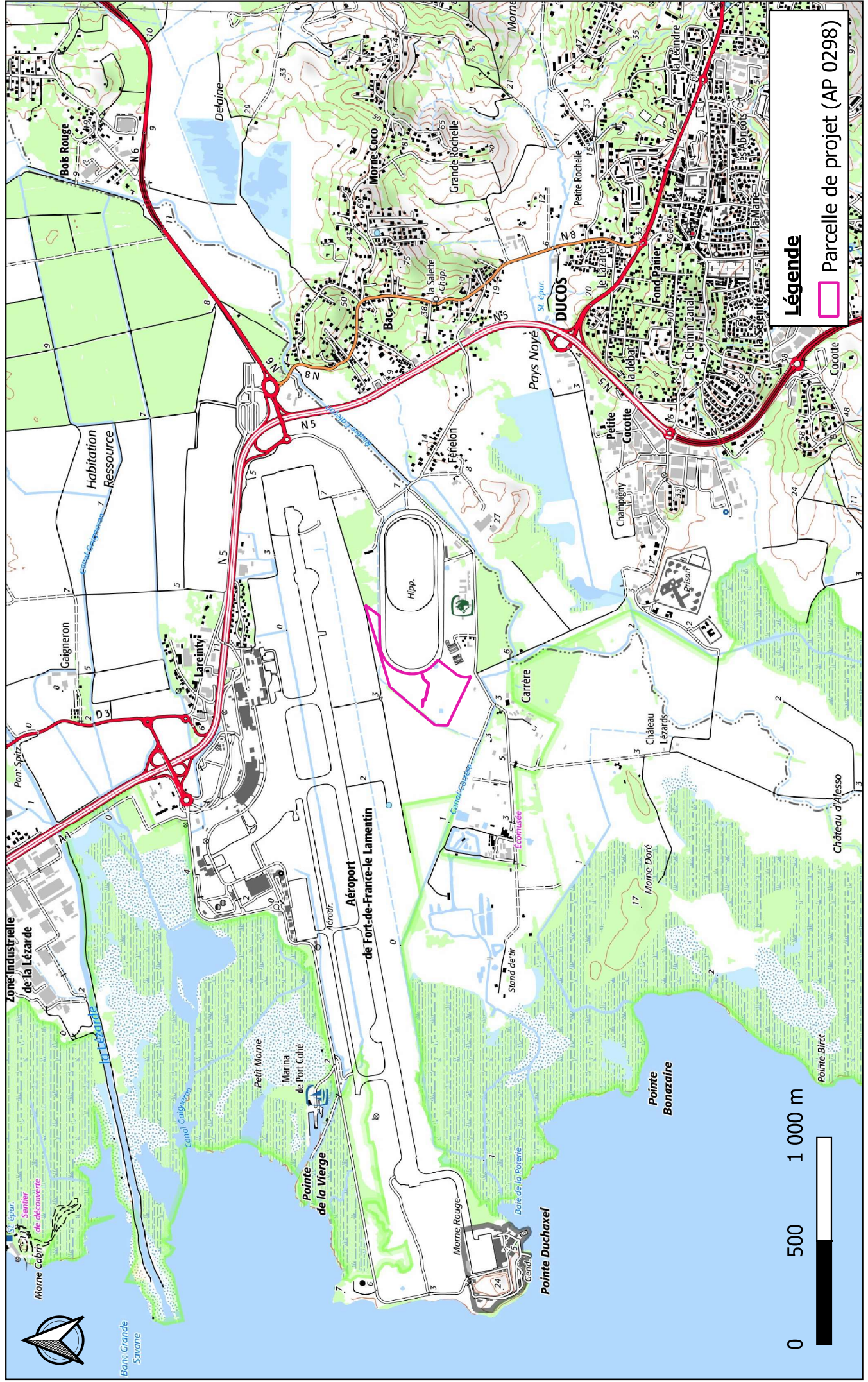
le, 23/08/2022

Signature

P.O. MARTINS



ANNEXE 2 : Plan de situation au 25000e



ANNEXE 3 : Photographies du site

PRISES DE VUE LOINTAINES

Position: +014,589535° / -060.994799° (±15.5ft)
Altitude: 26ft (±1.2ft)
Datum: WGS-84
Azimuth/Bearing: 000° N00E 0000mils True (±12°)
Elevation Angle: +00.1°
Horizon Angle: -00.3°
Zoom: 1.0X



ANNEXE 3 : Photographies du site

Position: +014.589534° / -060.994794° (±15.5ft)
Altitude: 36ft (±11.2ft)
Datum: WGS-84
Azimuth/Bearing: 270° S90W 4800mils True (±12°)
Elevation Angle: -00.0°
Horizon Angle: +00.1°
Zoom: 1.0X



ANNEXE 3 : Photographies du site

Position: +014.589534° / -060.994794° (±15.5ft)
Altitude: 36ft (±1.1ft)
Datum: WGS-84
Azimuth/Bearing: 315° N45W 5600mils True (±12°)
Elevation Angle: +00.1°
Horizon Angle: -00.1°
Zoom: 1.0X



ANNEXE 3 : Photographies du site

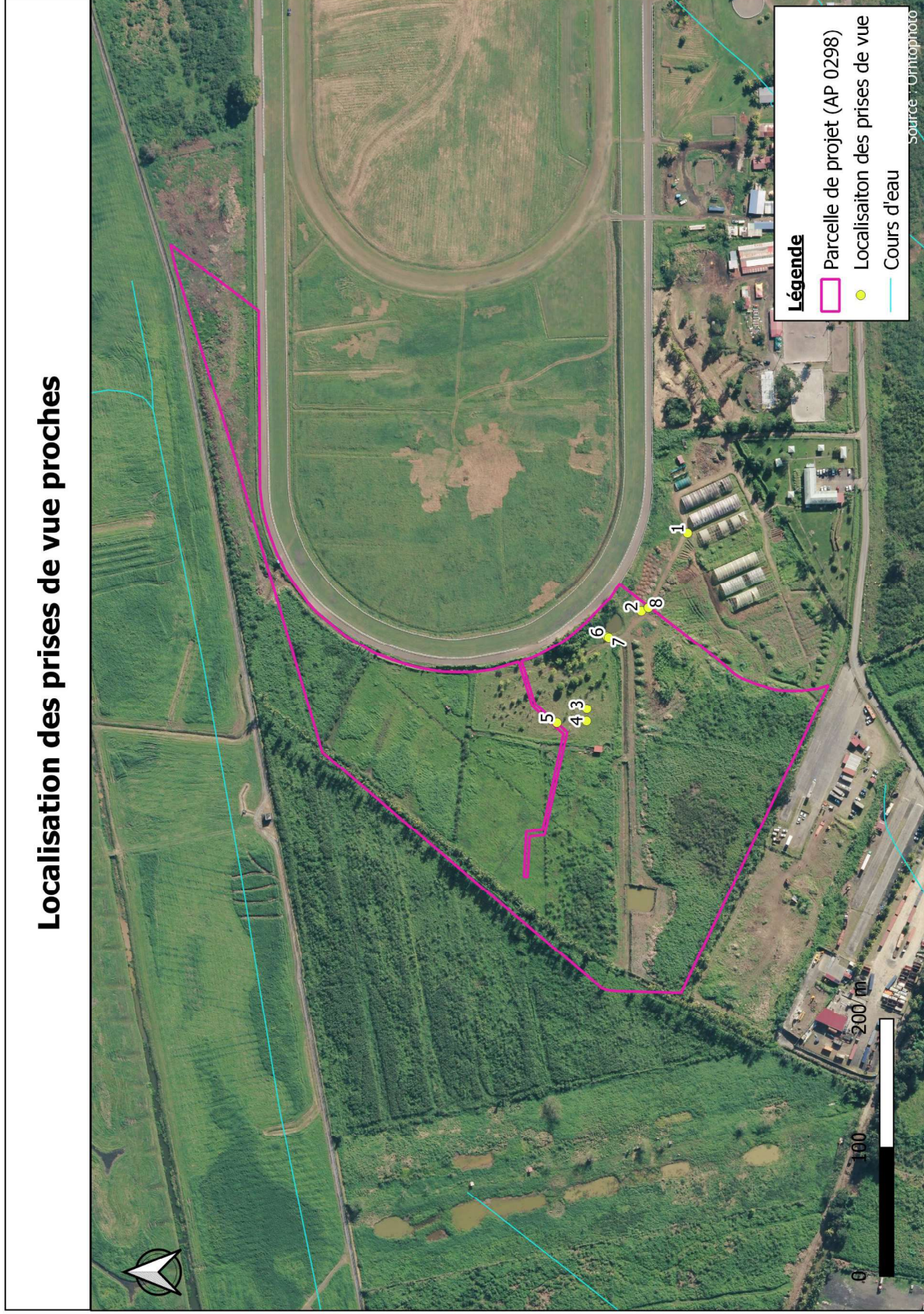
Position: +014.589539° / -060.994802° (±15.5ft)
Altitude: 26ft (±11.2ft)
Datum: WGS-84
Azimuth/Bearing: 285° N75W 5067mils True (±12°)
Elevation Angle: +11.4°
Horizon Angle: -00.0°
Zoom: 1.0X



ANNEXE 3 : Photographies du site

PRISES DE VUE PROCHES

Localisation des prises de vue proches



ANNEXE 3 : Photographies du site



Prise de vue n°1

ANNEXE 3 : Photographies du site



Prise de vue n°2

ANNEXE 3 : Photographies du site



Prise de vue n°3

ANNEXE 3 : Photographies du site



Prise de vue n°4

ANNEXE 3 : Photographies du site



Prise de vue n°5

ANNEXE 3 : Photographies du site



Prise de vue n°6

ANNEXE 3 : Photographies du site



Prise de vue n°7

ANNEXE 3 : Photographies du site



Prise de vue n°8

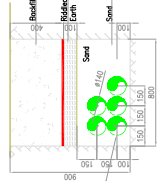


SYMBOL	DESCRIPTION
	Exterior Lighting, Led Lamp 100W
	Manhole 800x800x1000mm
	Manhole 600x600x1000mm
	Outdoor Camera
	Electrical Cable Routing
	Optic Fiber Cable Routing
	Ribbon Tube Ø50

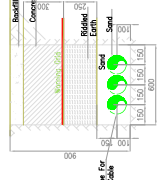
Note
All distances are in m

Decimal Degrees coordinates

SAP	Latitude	Longitude
SAP 1	14.587037°	-60.997499°
SAP 2	14.586608°	-60.997102°
SAP 3	14.586605°	-60.996687°
SAP 4	14.586403°	-60.996271°
SAP 5	14.587443°	-60.996527°
SAP 6	14.586936°	-60.996266°
SAP 7	14.587702°	-60.997076°
SAP 8	14.587427°	-60.996697°
SAP 9	14.588060°	-60.996655°
SAP 10	14.587885°	-60.996276°
SAP 11	14.588409°	-60.996234°
SAP 12	14.588197°	-60.996249°
SAP 13	14.588784°	-60.995702°
SAP 14	14.589109°	-60.995726°



Electrical Cable Trench Details, Example
Scale : 1/20



Electrical Cable Trench Details, Example
Scale : 1/20

Revised	Date	By	Check	County	Approbation	Contract Description
01	20-08-2022	MY	AR	AR	WRN	RF - Check for Review
02	17-07-2023	MY	AR	AR	WRN	RF - Check for Review

Owner/Client:



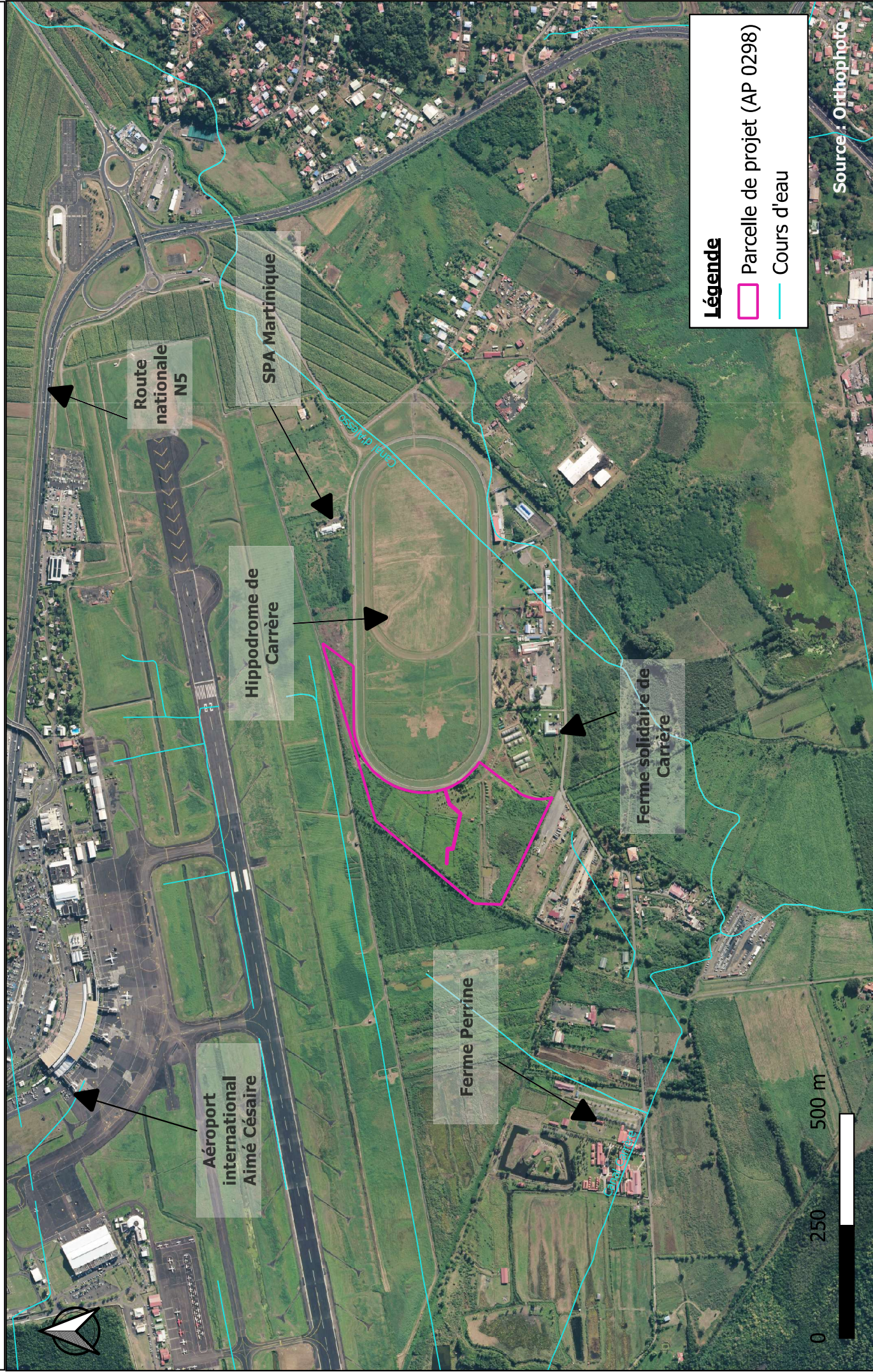
Project: Site Telecommunication project
Orange Martinique

Drawn by: MF
Scale: 1:1
Sheet: A1
Third angle projection

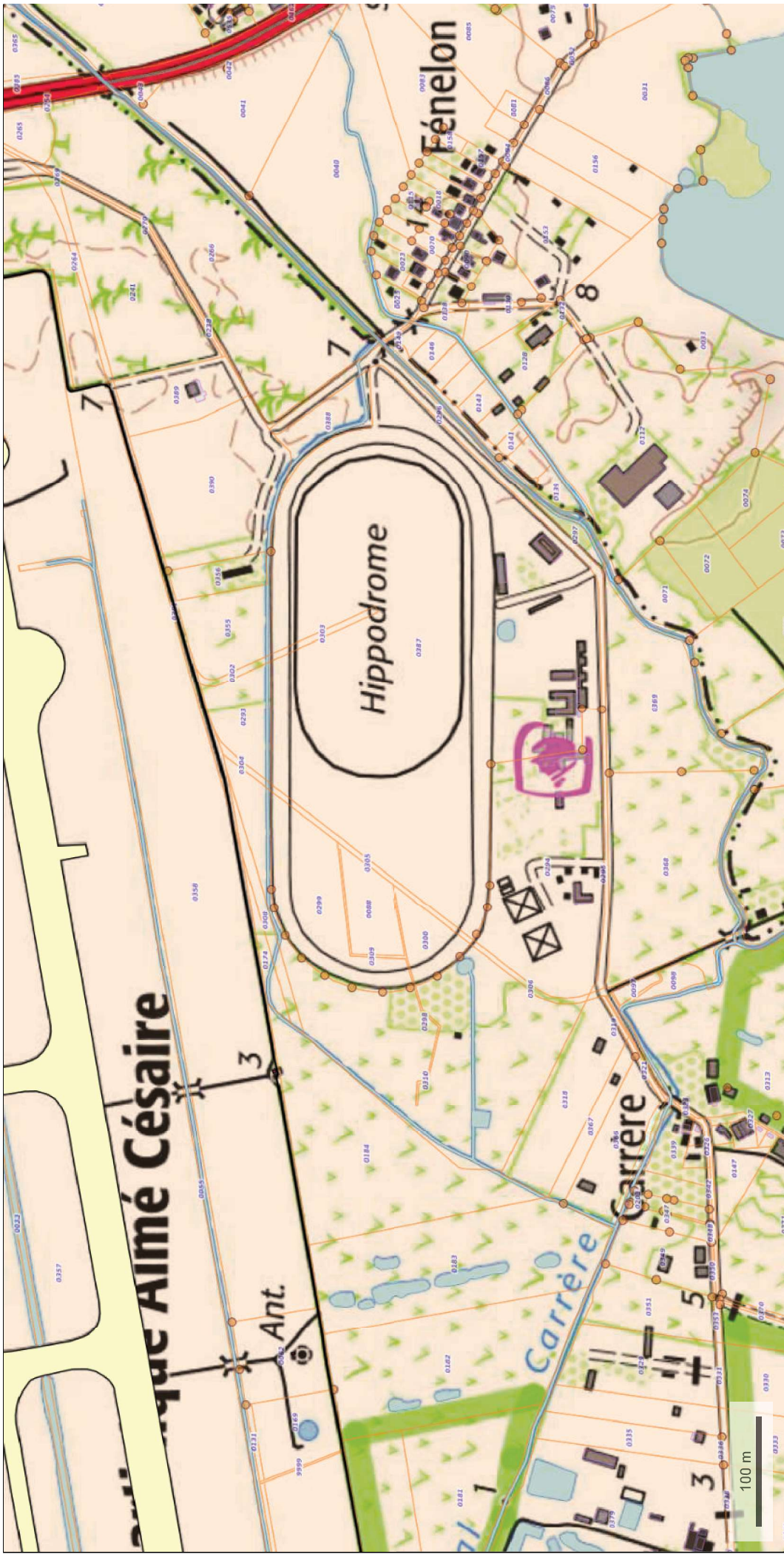
Client: ORANGE
Contract REF: L-1-1 - Main Plan (R023-PT-46C-1010-10)

Legend: 1
DN
1

ANNEXE 5 : Plan des abords 1/10 000



Plan des abords 1/5000



ANNEXE 5 : Plan des abords 1/5 000

